

**VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES**

**NOUS  
SOMMES  
LÀ**



**J'AI BESOIN D'AIDE**

**JE SUIS TÉMOIN**

**JE SUIS UN PROFESSIONNEL**

[bagneux92.fr](http://bagneux92.fr)



Mairie de Bagneux  
57 avenue Henri-Ravera  
92220 Bagneux - 01 42 31 60 00



**B**agneux

# ÉDITO

Aucune femme ne doit rester seule face aux violences.

Les violences conjugales et intrafamiliales détruisent des vies. Elles touchent des femmes de tous âges, de tous les milieux, parfois dans le silence, la peur ou l'isolement. Des solutions existent : des associations et des professionnel·les sont là pour vous écouter, vous protéger et vous accompagner afin de faire respecter vos droits.

Ce guide a été conçu pour être un repère. Vous y trouverez les contacts, les démarches et les dispositifs qui peuvent vous aider, que vous soyez victime, proche, témoin ou professionnel·le.

Parce qu'un simple appel, une information ou une main tendue peuvent parfois tout changer.

À Bagneux, nous faisons de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité. Cela signifie agir concrètement contre toutes les formes de violences, renforcer la prévention, soutenir les victimes et se mobiliser avec l'ensemble de nos partenaires pour qu'aucune situation ne reste sans réponse.

À toutes celles qui liront ces pages : sachez que vous n'êtes pas seules.

Des personnes sont là pour vous écouter, vous croire et vous accompagner dans le respect de vos choix.

Ensemble, continuons à faire de Bagneux une ville où chacune et chacun peut vivre librement, en sécurité et dans le respect de sa dignité.

## HÉLÈNE CILLIÈRES

Maire de Bagneux  
Conseillère départementale des Hauts-de-Seine

## ADRIA NECIR

Conseillère municipale déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

## ÉCOUTE, ORIENTATION

Aux côtés d'un travailleur social, **demande d'ouverture/rétablissement de vos droits, accompagnement** vers les structures adaptées, écoute immédiate... sans rendez-vous.

## DISPOSITIF DE DOMICILIATION ADMINISTRATIVE

**Mise à disposition d'une adresse administrative** pour effectuer ses démarches pour les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas recevoir son courrier au domicile conjugal.

## BONS TAXI

**Trajet en taxi pris en charge financièrement et intégralement** par le CCAS pour les Balnéolais·es, **du commissariat de Bagneux vers l'Unité médico-judiciaire de Garches** pour **rédiger un certificat médical** des lésions physiques ou du retentissement psychologique d'une personne victime de violences.



Ce service est destiné uniquement aux personnes ayant déposé plainte et munies d'une réquisition judiciaire.



57 avenue Henri-Ravera  
**01 42 31 60 00**  
ccas@mairie-bagneux.fr  
**Du lundi au vendredi,**  
**de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**  
**(sauf le mardi matin)**





## HÔTEL DE VILLE

### ÉCOUTE, ORIENTATION

**Accueil sans rendez-vous pour écoute et orientation** vers les services et/ou associations adaptés à vos besoins.

### Permanence juridique téléphonique gratuite

Renseignements sur **les démarches à entreprendre** et autres conseils par des **avocats volontaires**.

**Uniquement le mardi de 17h30 à 19h, sur rendez-vous.**



57 avenue Henri-Ravera  
**01 42 31 60 00**  
accueil@mairie-bagneux.fr  
ou Mairie annexe  
8 résidence du Port Galand  
**01 45 47 62 00**  
mairie-annexe@mairie-bagneux.fr  
**Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le mardi matin)**

## MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

### ÉCOUTE

**Accueil téléphonique ou en présentiel sans rendez-vous, en toute discrétion.**

En cas de violences ou de situation d'urgence, un **rendez-vous est proposé dans les meilleurs délais.**

### ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

**Accompagnement par un juriste et un avocat spécialisés dans l'aide aux victimes d'infractions pénales,** permanences juridiques en droit de la famille, droit du travail, rendez-vous avec des juristes de l'ADIL (logement), CRESUS (surendettement), écrivain public et médiateur numérique, orientation vers des dispositifs de mise à l'abri... (sur rendez-vous).

### ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

**Conseils et accompagnement prodigués par une psychologue spécialisée dans l'aide aux victimes d'infractions pénales (sur rendez-vous).**



7 rue Édouard-Branly  
**01 46 64 14 14**  
**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (le lundi, accueil téléphonique uniquement)**

**VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES**

# BÉNÉFICIAIRES DES BONS TAXI

TRANSPORT RAPIDE, SÉCURISÉ ET CONFIDENTIEL

**POUR FAIRE CONSTATER LES VIOLENCES**

DEMANDEZ-LE LORS DE VOTRE DÉPÔT DE PLAINTE

PLUS D'INFORMATIONS SUR BAGNEUX92.FR

bagnex92  
Mairie de Bagneux  
77 avenue Henri Ravera  
92000 Bagneux - (0) 1 42 31 60 00

PRÉFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS  
Mairie de Bagneux

Ministère de la Justice  
Mairie de Bagneux

Bagneux

# ACCOMPAGNEMENT



## CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

### ACCOMPAGNEMENT

Écoute, information et orientation gratuits et confidentiels, sans obligation d'engagement ni dossier à fournir lors du premier rendez-vous.

### INFORMATIONS JURIDIQUES

Mise à disposition de **juristes spécialisés** en droit pénal, droit de la famille, droit du travail et droit des étrangers, accompagnement dans les démarches, aide à la préparation d'un dépôt de plainte et à l'accès aux documents administratifs nécessaires.



### CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA FONTAINE GUEFFIER

1 place de la Fontaine Gueffier  
**01 47 40 26 00**  
csc-gueffier@mairie-bagneux.fr  
**Lundi de 14h à 21h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 21h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h**

### CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES-PRÉVERT

12 place Claude-Debussy  
**01 46 56 12 12**  
csc-prevert@mairie-bagneux.fr  
**Lundi de 14h à 21h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 21h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h**

### MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DES BLAGIS

7 rue Édouard-Branly  
**01 46 64 14 14**

### ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Écoute et soutien par une psychologue, dans un **cadre confidentiel** et rassurant et accompagnement par une **conseillère conjugale et familiale**. Sur rendez-vous à Clamart, Meudon et Boulogne-Billancourt.

### INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement vers l'autonomie grâce à une **conseillère en insertion professionnelle pour l'élaboration d'un projet personnel et professionnel**. **Dispositif réservé aux femmes.**

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU CIDFF



## SERVICE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES (SST 11)

### PERMANENCES SOCIALES

Accueil sans rendez-vous pour les victimes de violences et accompagnement par **une conseillère conjugale et des travailleurs sociaux**.



13 avenue Gabriel-Péri  
**01 47 29 30 32**  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30**

# SANTÉ



Un médecin ne peut pas refuser l'établissement d'un certificat médical attestant des violences ou blessures subies.

## LA MAISON DES FEMMES

### PRISE EN CHARGE GLOBALE

**Accueil et accompagnement par une équipe pluridisciplinaire** (psychologue, infirmière, assistante sociale, médecins...).

### TRAUMATISMES ET VIOLENCES SEXUELLES

Prise en charge par **une sage-femme spécialisée en sexologie, mutilations...** et suivi vers la reconstruction (relaxation, art-thérapie, sophrologie...).

### ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Dépôt de plainte, dispositif de domiciliation.

### HÔPITAL ANTOINE-BÉCLÈRE

157 rue de la porte de Trivaux,  
92140 Clamart

**01 86 67 81 01**

maisondesfemmes.abc@aphp.fr

**Du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h**

## CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ LOUIS-PASTEUR

### CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

**Consultations le lundi après-midi avec un médecin** (contraception, informations IST, sexualité...) et accompagnement interruption volontaire de grossesse - IVG (sur rendez-vous)

**Conseils et orientation par les infirmières** (sur rendez-vous)

2 rue Léo-Ferré

**01 45 36 13 50**

cms@mairie-bagneux.fr

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h sans interruption et le samedi de 9h à 12h**

### CENTRE MÉDICAL DE GARDE

2 rue Léo-Ferré

**Du lundi au vendredi de 20h à minuit, les samedis, dimanches et jours fériés de 15h à 20h**



# CAF

## AIDE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES (AVVC)

**Versement d'une aide (sous 3 jours pour les allocataires, 5 pour les non-allocataires)** pour toutes les victimes (femmes, hommes, avec ou sans enfants, y compris sans cohabitation avec l'auteur des violences) d'un montant variant **entre 600 et 1 093 €, sans traçage** et avec possibilité de création d'un compte éphémère pour plus de discrétion (**aide versée en une fois mais pouvant être renouvelée** sous constatation et justification de nouvelles violences, voir conditions sur le site), accompagnement par les travailleurs sociaux si enfants.



## RENSEIGNEMENTS CAF DE MONTROUGE

3 avenue Léon-Gambetta  
92120 Montrouge

 **3230**

# HÉBERGEMENT

## DIRECTION DE L'HABITAT

### ACCOMPAGNEMENT

Possibilité de **relogement** pour les victimes de violences.

**Conditions :** mention de **l'auteur des violences sur le bail**, présentation d'un **dépôt de plainte** ou d'une **ordonnance d'éloignement**, et **production d'une note sociale** dans le cadre d'un suivi par un travailleur social.

57 avenue Henri-Ravera  
**01 42 31 60 80**  
logement@mairie-bagneux.fr  
**Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le mardi matin)**

## CENTRE FLORA-TRISTAN

STRUCTURE RÉSERVÉE AUX FEMMES

### PRISE EN CHARGE D'URGENCE

**Mise en sécurité en cohabitation** (femmes et enfants). En cas d'indisponibilité, prise en charge par le biais du dispositif hôtelier du **115**.

**Sous conditions :** **résider** ou être domiciliée **en Île-de-France**, être **majeure**, être **victime de violences conjugales** ou en **situation de risque de mariage forcé**, bénéficier d'un **suivi social**, **avoir quitté le domicile conjugal depuis trois jours maximum** ou être en situation de danger, être en mesure de se présenter au centre dans la journée.

### RELOGEMENT

**Hébergement (femmes et enfants) en appartements, parfois en cohabitation** (sud des Hauts-de-Seine), activités individuelles et collectives proposées par des éducatrices de jeunes enfants pour restaurer et préserver le lien mère-enfant.

Accessible 24h/24  
**01 46 45 20 20**

### ORIENTATION

Ligne téléphonique de l'accueil de Flora-Tristan pour accueil et conseils

**01 47 36 96 48**  
Du lundi au vendredi



# MESURES DE PROTECTION

## COMMISSARIAT

### EN AMONT DU DÉPÔT DE PLAINTE

#### Conservation de toutes les preuves :

captures d'écran, SMS, messages, certificats médicaux, photos ou toute autre trace, constatation rapide des blessures auprès d'un médecin ou de l'UMJ (bien conserver ces comptes-rendus).



**Si vous êtes témoin, votre rôle est important :** prévenez les forces de l'ordre en composant le **17** et à transmettre les éléments observés.

### PORTER PLAINTE

#### Prise en charge discrète et rapide

des victimes au commissariat de Bagneux grâce au **Tableau d'accueil confidentialité (TAC)** – il suffit de **poser sa main sur la pastille orange** pour être accueillie de manière confidentielle, sans énoncer à voix haute la raison de sa venue.

### VOUS ÊTES VICTIME

veuillez désigner la couleur correspondant au motif de votre venue.

DE VIOL, AGRESSION  
SEXUELLE, VIOLENCES  
CONJUGALES OU  
INTRAFAMILIALES

AUTRE  
INFRACTION



Il est possible de porter plainte dans n'importe quel commissariat (ouverts 24h/24 et 7j/7) – elle sera ensuite transmise au service compétent.

### ACCOMPAGNEMENT

**Accueil au commissariat par des policiers spécialisés dans les violences intrafamiliales** de 9h à 18h et disponibles pour les dépôts de plainte.

## PARLEZ-EN

### TCHAT

Échange en ligne avec un policier via le tchat police/gendarmerie [service-public.gouv.fr/cmi](https://service-public.gouv.fr/cmi)

Le parcours de plainte n'est pas anodin et peut être émotionnellement éprouvant. Une **psychologue** est disponible sur rendez-vous au **commissariat d'Antony**, par l'intermédiaire des services de police. Une **juriste de l'ADAVIP** peut également vous recevoir à Bagneux sur rendez-vous (01 47 21 66 66).

1 rue des Mathurins

**01 55 48 07 50**

[commissariat-bagneux@interieur.gouv.fr](mailto:commissariat-bagneux@interieur.gouv.fr)

**APPELER LE 17 OU LE 114**

(numéro national d'urgence accessible aux personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)

## TRIBUNAL JUDICIAIRE

**SI VOUS ÊTES EN DANGER**, vous pouvez **demander une ordonnance de protection sans obligation de porter plainte**, auprès du ou de la juge aux affaires familiales. En cas de danger grave et imminent, cette ordonnance peut être délivrée sous 24 heures.

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTERRE

191 avenue Frédéric-et-Irène-  
Joliot-Curie 179, 92020 Nanterre

**01 40 97 11 46**

[sec.jaf.tj-nanterre@justice.fr](mailto:sec.jaf.tj-nanterre@justice.fr)

**du lundi au vendredi de 9h à 12h**



## NUMÉROS ET INFORMATIONS UTILES

L'accompagnement psychologique représente une étape essentielle du parcours, afin de permettre le traitement des traumatismes et la compréhension des mécanismes d'emprise (voir pages sur l'accompagnement et sur les dispositifs de santé).

### 3919

**Ligne d'écoute nationale** destinée aux femmes victimes de violences, bienveillante, gratuite et confidentielle.  
**24h/24 et 7j/7.**

### APP-ELLES

Application dédiée à la **sécurité personnelle** en cas de violences, permettant de prévenir rapidement des proches, de garder une trace d'éléments utiles...

### MÉMO DE VIE

Espace numérique sécurisé permettant la **conservation d'informations importantes, la protection de données sensibles** et un répertoire de contacts et ressources utiles...



### 01 47 21 66 66

**ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES 92 (ADAVIP)**

### 01 47 91 48 44

**FEMME VICTIME DE VIOLENCE (FVV 92)**  
Ligne d'écoute départementale pour **accompagner les victimes** de violences conjugales, sexuelles, harcèlement...  
**du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.**

### 01 47 36 96 48

**LIEU D'ÉCOUTE, D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (LEAO)**  
Permanences téléphoniques portées par le centre Flora-Tristan pour **accompagner les femmes** dans leurs démarches administratives, juridiques, sociales et bénéficier d'un soutien psychologique.

### 115

**MISE À L'ABRI ET HÉBERGEMENT D'URGENCE**

**ARRETONSLESVIOLENCES Site gouvernemental** rassemblant informations, numéros utiles et conseils.



## LES FORMES DE VIOLENCES



Les violences sont  **multiples et peuvent prendre**  différentes formes.

#### PSYCHOLOGIQUES ET VERBALES

humiliations, insultes, contrôle, isolement, dénigrement, intimidations, menaces, éloignement des proches;

#### PHYSIQUES

bousculades, coups avec ou sans objet, morsures, brûlures, strangulations;

#### SEXUELLES

rapports imposés, pressions, viols conjugaux;

#### ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

contrôle de l'argent, des démarches, confiscation de documents administratifs, interdiction de travailler ;

#### NUMÉRIQUES / CYBER VIOLENCES

surveillance du téléphone, des réseaux sociaux ou des déplacements, cyberharcèlement, publication propagation de photos intimes;

#### VIOLENCES SUR LES ENFANTS

exposition aux violences, menaces ou agressions. L'enfant peut aussi devenir un moyen de pression dans le conflit.